

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Prévention des infections et des éclosons reliées aux virus respiratoires **Le CIUSSS implante de nouvelles mesures permettant d'encadrer le port du masque dans ses installations**

Saguenay, le 11 décembre 2024 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean annonce l'implantation de nouvelles mesures pour le port du masque dans ses installations. Le port du masque est reconnu comme une mesure de prévention efficace pour limiter la transmission des virus et protéger les personnes plus vulnérables, et afin d'encadrer cette pratique essentielle, le CIUSSS a développé un outil de gradation des mesures basé sur des paliers d'alerte.

Cet outil innovant vise à faciliter la compréhension des mesures de prévention grâce à un code de couleur simple. Le code de couleur permet d'identifier facilement le palier en vigueur, offrant ainsi une communication claire et accessible à tous. Ce système contribuera à renforcer la sécurité et la protection de nos usagers et de notre personnel en adaptant les mesures de prévention en temps réel.

L'information sera partagée dans les installations du CIUSSS ainsi que sur les plateformes de communication de l'établissement. Les usagers et visiteurs sont invités à prendre connaissance du code de couleur en vigueur avant de se présenter dans une installation, ou en vérifiant les informations diffusées à l'entrée des bâtiments.

À noter qu'en raison de la vulnérabilité des usagers, dans certaines unités, comme l'oncologie et la néonatalogie, le port du masque est recommandé en permanence au chevet de la clientèle. De l'affichage se situant à l'entrée des unités permet d'identifier facilement les lieux où le port du masque est recommandé.

Comment sont déterminés les paliers d'alerte?

Les paliers d'alerte sont déterminés en fonction de la pression exercée par les virus respiratoires sur le réseau de santé.

Les indicateurs utilisés pour déterminer les paliers incluent les données épidémiologiques régionales et provinciales, le nombre d'éclosons en cours dans nos installations, ainsi que le nombre de personnes atteintes chez les usagers et les travailleurs. Ces données sont suivies de près par les Services de prévention et contrôle des infections (PCI), de santé et sécurité au travail, et la direction de santé publique.

Capsules d'information

Pour en savoir plus sur les mesures se rattachant à chaque code de couleur, nous vous invitons à visionner les capsules d'information suivantes :

- [Pourquoi des paliers d'alerte?](#)
- [Qui décide du changement de palier?](#)
- [Comment reconnaître les paliers?](#)
 - [Palier Jaune](#)
 - [Palier Orange](#)
 - [Palier Rouge](#)

En terminant, rappelons qu'en plus du port du masque, le respect de l'étiquette respiratoire en présence de symptômes et le lavage des mains demeurent des mesures de prévention recommandées tout au long de l'année.

Bas de vignettes



En raison de la vulnérabilité des usagers, dans certaines unités, comme l'oncologie et la néonatalogie, le port du masque est recommandé en permanence au chevet de la clientèle. Cet affichage se situant à l'entrée des unités permet d'identifier facilement les lieux où le port du masque est recommandé.



Un code de couleur simple permet d'identifier facilement le palier en vigueur et les mesures de port du masque à appliquer.



L'étiquette respiratoire en présence de symptômes demeure une mesure de prévention recommandée tout au long de l'année.



De l'affichage à l'entrée des installations du CIUSSS permet de s'informer rapidement sur les mesures en vigueur.